

difficultés ou les besoins particuliers du commerce principal ou de l'industrie prédominante de la localité, et auxquelles le gouvernement peut demander des avis en toute matière de législation ou de taxation.

Les chambres de commerce peuvent rendre encore bien d'autres services, répandre parmi les membres qui les composent les informations de toute nature qu'elles sont aptes à recueillir dans l'intérêt commun, provoquer entre eux des discussions utiles sur des améliorations à apporter dans les procédés industriels et commerciaux.

Le Times ajoute que leur rôle pourrait être encore singulièrement étendu si elles tenaient avec une certaine suite leurs membres au courant des désirs variables, mêmes capricieux, de la clientèle étrangère pour lesquels ou accusés si souvent les manufacturiers et marchands anglais d'affecter une négligence dédaigneuse, tandis que des concurrents plus souples s'étudient à les suivre et s'efforcent de leur donner la plus prompte satisfaction.

Faut-il aller plus loin encore, et admettre, avec le journal anglais, que les chambres de commerce pourraient entreprendre, sur un point délicat, de combler une lacune fâcheuse dans l'éducation du consommateur britannique, en lui inspirant l'horreur du laid, coûtât-il le payer plus cher? Chez nos voisins d'Outre-Manche comme sur le continent sévit, paraît-il, le fléau de la camelote, remplaçant le vil article de matière supérieure et d'usage indéfini.

La camelote est de création allemande; dès qu'elle apparaît, avec ses dehors trompeurs, ses crissements de mauvais goût, couvrant une matière de basse qualité, mais aussi avec cet inestimable avantage, le bon marché, elle chasse immédiatement du marché le produit supérieur, ou tout au moins ne lui laisse qu'une place restreinte et le chasser.

Quoi qu'il en soit, les chambres de commerce ont fini par prendre en Angleterre une certaine importance. Bien qu'elles n'aient pas un caractère strictement représentatif, elles ont assumé, et on leur a, d'un consentement à peu près unanime, reconnu le droit de parler au nom de la grande masse de la population commerciale et manufacturière de la Grande-Bretagne.

Elles ne prétendent point, d'ailleurs, à aucun degré, dicter des mesures législatives au Parlement. Leurs réunions annuelles ont pour principal avantage d'offrir l'occasion d'un échange d'opinions entre les différentes sections du monde des affaires, et aussi un moyen de faire parvenir jusqu'aux oreilles des ministres de la couronne les idées courantes parmi les plus actifs des hommes engagés dans le commerce, l'industrie ou la banque.

Cette année, le marquis de Salisbury a été l'hôte principal du banquet de l'Association. Il s'est montré, dans son allocution, très sympathique pour les chambres de commerce, tout en tenant sur une grande réserve touchant les intentions éventuelles du gouvernement sur les sujets commerciaux.

M. Ritchie et sir Courtenay Boyle, du Board of Trade, présents au banquet, ont été de même très réservés dans leur langage.

Il est certain toutefois que les vœux que pourraient être amenés à émettre les chambres de commerce, si elles étaient suffisamment d'accord sur certains points déterminés, exerceraient une grande action dans les conseils du gouvernement.

Mais il n'apparaît pas que cet accord existe, comme on aurait pu le supposer. Les débats ont accusé, sur la plupart de sujets importants, des divergences de vue d'une importance réelle; aussi nombre de résolutions n'ont-elles pu aboutir: organisation de l'enseignement secondaire, adoption du système métrique, communication par voie ferrée entre les Indes et la Chine, etc.

Une partie des chambres de commerce demande l'organisation de l'enseignement technique par l'Etat ou sous son contrôle direct. Ce système est l'objet d'ardentes controverses. Un délégué de la chambre de Nottingham a dit qu'en Allemagne « les experts seuls étaient chargés du contrôle de cette question » et que le gouvernement en ce pays ne songerait pas plus à confier l'administration de l'enseignement public à des corps élus par le peuple, qu'à des ingénieurs ou à des officiers de la construction et de l'administration de la marine militaire à des assemblées électives.

À qui un membre radical répondit que le système d'éducation allemand ne conviendrait pas à l'Angleterre.

On ne saurait croire à quel point, ce que fait l'Allemagne, ce qu'elle ne fait pas, les procédés dont elle use, et ceux qu'elle ne veut pas employer occupent les imaginations en Angleterre, hantent le cerveau de tous les hommes élevés un peu au-dessus de la nécessité du travail quotidien.

Si l'on en croit M. Ritchie, l'enseignement de l'école n'a rien à voir à ce qui rend si redoutable la compétition de l'Allemagne. Les Allemands envoient leurs fils tout jeunes apprendre en Angleterre et en d'autres pays les langues étrangères et la manipulation des affaires. Les Anglais ne font point de même, à tort ou à raison, et la législation n'y peut rien.

Les chambres de commerce se sont occupées du système métrique. M. Ritchie a déclaré qu'une mesure facultative aurait quelque chance d'être bien accueillie, mais que le pays n'était pas mûr encore pour une mesure obligatoire.

La grande question traitée a été celle qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres, la question de l'intervention de l'Etat, de la législation transformée en un instrument de secours pour l'industrie et le commerce.

Le marquis de Salisbury a adressé un appel énergique à la vigueur de la race anglaise qui ne le cède à aucune autre pour l'esprit d'entreprise et l'auteur de ses éloges, tout en étant sujet à d'étranges accès de panique. Il a déclaré nettement qu'à son avis la politique du libre-échange était bien celle qui devait être appliquée dans le monde entier, en Amérique comme en Europe, contre un esprit protectionniste qui est en ce moment plus agacé, plus envahissant qu'il n'avait jamais été, qu'il n'était surtout quand Cobden convertit le libre-échange en loi commerciale.

Cette renouveau est conforme à la théorie économique, et l'expérience l'a justifié, bien que l'application radicale des principes du libre-échange ait heurté et sacrifié bien des intérêts privés. On ne peut attendre toutefois que le gouvernement, privé des armes des représailles, soit en mesure d'exercer une pression bien forte sur les pays et les gouvernements étrangers.

J. LORIN.

LE COMMERCE AVEC BEYROUTH et la Syrie

Dans un rapport très complet sur la situation commerciale de Syrie, le consul général de Beyrouth émet des considérations sur le commerce général et donne des indications qu'il ne faut pas négliger, c'est à dire que nous donnons les principaux passages de ce rapport :

Il existe des motifs de prudence extrême pour les fabricants et négociants européens qui veulent faire des affaires dans ce pays, et ces motifs tiennent au caractère des indigènes. Le Syrien est en général peu scrupuleux dans ses affaires commerciales et ne tient que médiocrement à honneur de faire face à ses engagements; il est surtout mauvais payeur. Cette mauvaise loi des négociants de ce pays a conduit à de nombreuses difficultés dans les règlements de compte avec l'Europe, et c'est elle qui, dans beaucoup de cas, empêche les missions sérieuses de France d'étendre le champ de leurs opérations en Syrie. Les Anglais, qui ont eu beaucoup de déboires dans leurs rapports avec les indigènes, ont adopté le principe de ne plus traiter qu'au comptant: c'est une des raisons pour lesquelles leur commerce avec ce pays demeure dans un état à peu près stationnaire; mais aussi par ce système ils évitent les poursuites et les procès intarissables devant les juridictions dont la compétence et l'impartialité laissent souvent à désirer. Les Allemands les Autrichiens, qui ont eu de nombreux succès de crédits très éloignés, ont également adopté ce principe de ne plus traiter qu'au comptant: c'est une des raisons pour lesquelles leur commerce avec ce pays demeure dans un état à peu près stationnaire; mais aussi par ce système ils évitent les poursuites et les procès intarissables devant les juridictions dont la compétence et l'impartialité laissent souvent à désirer.

Quant à l'agence commerciale, elle a fait jusqu'ici fort peu d'affaires; ses offres de services n'ont pas été acceptées par les principaux négociants de la place, et elle est peu populaire même dans la colonie italienne. Le directeur a été remplacé récemment, et le Consul général d'Italie se promet de bons résultats de l'activité et de la compétence du nouveau titulaire. Mais, en dépit de l'éclat relatif de ces deux créations prises en elles-mêmes, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont pour effet de faire connaître dans une certaine mesure les produits italiens, fort peu répandus jusqu'ici à Beyrouth, et que, grâce à elles, ou à tout autre motif, le commerce de la péninsule s'est accru ces dernières années dans une proportion considérable. Je ne saurais trop répéter que les produits des Italiens cherchent l'écoulement dans ce pays sous analogues aux articles que nous cherchons à placer nous-mêmes; ce sont surtout les

Le Correspondant. — Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — 25 mars 1897. — I. Le devoir de la concentration, A. de Lapparent. — II. Le kraal de l'anticléricalisme en Europe. Elections législatives de l'Empire d'Autriche, Albin Rammeisberger. — III. L'héritage de Behanun. — Fin. — Fin. — Fin. — IV. La coquette du bonheur. — VI. — Fin. — Fin. — VI. Les Quattrocentistes et les quarante Foyers de Chantilly. — VIII. Le comte de Caluso. — VIII. A travers la révolution, L. de Lamoignon. — VIII. Les Indes et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. — IX. Au nom des jeunes filles, Mary Floran. — X. Chronique politique, Louis Jouhart.

10 opo de leurs créances. Toutes ces causes ont donné à la place de Beyrouth, sur les marchés français, une réputation qui n'est pas de nature à encourager l'extension des opérations commerciales de nos pays avec la Syrie.

Le nombre des commis-voyageurs français dans ce pays a fortement diminué depuis deux ans; en dehors de ceux qui viennent de longue date, qui connaissent par conséquent les négociants de Beyrouth et sont accoutumés à faire des affaires avec eux, il en est arrivé fort peu cherchant à établir de nouvelles relations. Cette diminution, et surtout, n'a rien de particulier à notre pays, et se fait sentir également sur le chiffre des voyageurs étrangers. La difficulté des transactions, en raison des circonstances actuelles, en est certainement une des raisons principales.

Je dois constater également que peu de négociants français demandent au Consul général des renseignements précis sur la place de Beyrouth et sur les moyens d'y faire des opérations. Il nous est adressé souvent des demandes d'informations concernant la moralité et la solvabilité de tel ou tel commissionnaire de Beyrouth; mais cette question n'est faite à peu près pour et répondre elle-même par le Consul général.

Mais trop souvent encore les négociants français, au lieu de s'adresser au Consul pour obtenir des renseignements sur la valeur d'un agent d'affaires, écrivent à un correspondant quelconque ou à la Banque ottomane. Ce procédé est très défectueux et peut être très préjudiciable à nos compatriotes. Tout commissionnaire de la place est en relation avec les négociants et avec les maisons de banque de Beyrouth qui, dans beaucoup de cas, sont intéressés à lui faciliter les affaires et à fournir sur lui de bons renseignements. Beaucoup de Français ont eu à se plaindre des informations qui leur ont été données par ce canal. Nos négociants ne devraient jamais hésiter à s'adresser, en toutes circonstances, au Consul, qui demeure toujours absolument indépendant et impartial.

Nous avons dit plus haut la grande importance qu'avait prise sur le marché de Beyrouth le commerce de l'Allemagne et celui de l'Autriche. La première fournit principalement les tissus de laine, la bonneterie de toute sorte, les vêtements d'été, les étoffes et les pharmaceutiques, des cuirs, de la quincaillerie, etc. L'Autriche envoie surtout des objets d'ameublement, des sucrés, de la verrerie, des appareils d'éclairage, de la lingerie.

L'Angleterre fournit la presque totalité des tissus et des laines et ne cherche guère à se créer une clientèle pour les autres branches de commerce.

La Suisse est pour nous une concurrente redoutable pour la bijouterie et l'horlogerie, les soieries et les tissus de laine.

La Belgique fournit des armes, des outils, de la quincaillerie, des verres à vitre, des bouteilles. Les relations commerciales de ce pays avec la Syrie sont assez récentes; elles ont été surtout développées par l'expédition, *vis à vis*, du matériel destiné au chemin de fer de Beyrouth à Damas; ces expéditions ont fait connaître la Syrie aux producteurs belges et ont déterminé un certain nombre d'années, c'est surtout aux longues échéances de paiement qu'il faut, selon moi, attribuer ce succès, et non pas seulement au bon marché des articles, car il est établi aujourd'hui que les fabricants français peuvent arriver à livrer pour l'exportation des articles d'aussi bas prix que leurs concurrents; mais il n'est pas douteux que les fabricants allemands et autrichiens, après une certaine expérience, renonceraient à une manière d'opérer dangereuse et refuseraient de faire aux indigènes des facilités dont eux-mêmes seront les victimes.

Ce sont nos compatriotes qui ont eu le plus à souffrir du déplorable état de choses qui règne en Syrie. Un grand nombre de maisons de Paris et de Marseille ont subi des pertes dans les facilités et déductions qui se sont produites à Beyrouth l'année dernière; d'un autre côté, les spéculations sur les valeurs minières s'étaient effectuées principalement par l'intermédiaire des coulissiers de Paris et de Londres, qui, au moment des règlements, ont eu les plus grandes difficultés pour retirer à peine

vins, les conserves alimentaires, la parfumerie, des articles pour lesquels nous n'avions guère, jusqu'à présent, de rivaux à redouter. Il y a donc pour nous d'envisager sérieusement cette concurrence qui sera plus redoutable encore le jour où les Italiens se seront décidés à établir un service de navigation directe entre Beyrouth et les ports de la péninsule. Cette dernière création, souvent agitée, n'a pu avoir lieu cette année, le gouvernement italien ayant trouvé excessive la subvention réclamée par la Société Rubattino. Actuellement, Beyrouth est visité à peu près chaque mois par les vapeurs de la Compagnie Fratelli Capelli, de Gènes, qui apportent quelques produits italiens, mais la plus grande partie des denrées de la péninsule est acheminée par les bateaux autrichiens du Lloyd.

Le commerce de la France avec la Syrie porte principalement à l'importation sur les vins et les liqueurs, la parfumerie, les conserves alimentaires de toute espèce, les tulle et les carreaux, les bougies, les cuirs, les sucrés, la cristallerie, les produits pharmaceutiques, la lingerie, etc. Pour beaucoup de ces articles nous jouissons d'une supériorité d'une préférence incontestée; nous vendons plus loin que, pour un grand nombre d'autres, il serait possible à nos fabricants d'entrer en lutte avec nos concurrents. A l'exportation, notre commerce à Beyrouth comprend les soies qui sont dans leur presque totalité envoyés sur les marchés de Lyon et de Marseille, quelques étoffes, des conserves de fruits de Damas et de la laine.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERQ)
Liverpool, 27 mars. ... h. ...
Vente: 7.000 balles. Marché soutenu. ...
Janvier-Févr. ... Juillet-Août. ...
Février-Mars. ... Août-Sept. 3 57 ...
Mars-Avril. 3 58 ... Sept.-Octobre ...
Avril-Mai. 3 58 ... Octobre-Nov. 3 46 ...
Mai-Juin. ... Nov.-Décemb. ...
Juin-Juillet. 3 59 ... Déc. Janvier. ...

Havre, 26 mars.
(De notre correspondant particulier)

Cotons. — On a noté, ce matin, un certain courant d'affaires en disponible, à prix bien tenus. A terme, la cote a été laissée sans changement, sauf pour l'avril qui a été haussé de 12 c. 1/2 et on

était plutôt vendeur ainsi en dernier lieu.
On a émis ce matin cinq filières et il en restait une ancienne. Total jusqu'à ce jour 60.

Les débouchés de la semaine, à Liverpool, ont été de 68.000 b. dont 62.000 b. pour la filature anglaise. L'approvisionnement visible de ce marché est aujourd'hui de 1.450.000 b. dont 1.274.000 b. Amérique, contre 1.209.000 b. dont 1.087.000 b. Amérique en 1895.

Il a diminué, cette semaine, de 27.000 b. en total, dont 20.000 b. Amérique contre une diminution de 40.000 b. en total, dont 32.000 b. Amérique, la semaine correspondante l'an dernier.

Aujourd'hui, sur ce marché, on a traité 5.000 b. en disponible, à prix sans changement. Les futurs qui avaient haussé de 2 1/28e ont reperdu ensuite cette amélioration pour les mois éloignés, mais on était acheteur ainsi.

Ici, cette après-midi, les courtiers ont établi le prix-courant sur la base de 49 fr. 25 le low-midling New-Orléans. A terme, on restait à la cote, mais vendeur ainsi et par suite de l'ouverture en baisse de New-York (4 points), les courtiers ont établi les cours de 4 heures en baisse de 12 c. 1/2.

Les futurs à Liverpool étaient en hausse par suite de 1 1/28e sur hier, calmes et soutenus. Ici on clôture à la cote de 4 heures.

La deuxième dépêche de New-York donne 1 p. de baisse sur la première soutenu. Recettes 10,300 balles.

Manchester, 24 mars.
Il n'y a rien de particulier à signaler concernant l'état général du marché. Il est resté peu d'ordres inexécutés d'hier. Quelques fabricants sont encore bien engagés, tandis que d'autres seront bientôt à court de commandes. Les filés de coton, tant pour la consommation que pour l'exportation, sont calmes avec affaires restreintes.

Amsterdam, 24 mars.
Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,20, avril-mai, 22,20, mai-juin, 22,30, juin-juillet 22,30, juillet-août, 22,40, août-sept. 22,40, septembre-octobre 21,60, oct.-nov., 21,10, nov.-déc. 21,10. Marché ferme.

Alexandrie, 19 mars.
Calmes; good fair brun sur mars » » » » sur avril 9,1/8d.—
Recettes de la semaine 97,000 c. Total en cette saison 5,195,000 cant. contre 5,017,000 cant. en 1895.

Exportations de la semaine pour l'Angleterre 5,000, pour le Continent 7,750 balles; total pour cette saison 289,830 et 206,500 resp.
Stock, 1,216,000 cant. contre » » » » cant. en 1895.

Londres, 24 mars.
Cotons des Indes-Orientales soutenus, fully good fair Tinnivelly 3 5/8 d. avril-mai c. fine Bengale vendeurs à 3 1/16d, fully good 2 27/32d, mars-avril c. et. fr. et. good Western 3 3/8d. avril-mai c. fine, fair red Coconada 3 3/16d. mars-avril et ginned dito 3 5/16d. mai-juin c. fine.

LIN, JUTE & CHANVRE

Lille, 24 mars.
Jute: la fabrication est presque terminée; les prix sont très bien tenus. En lins de Russie on signale un peu plus d'affaires que la semaine dernière. La hausse demandée sur les lins rouis à terre a été payée cette semaine; les prix des lins rouis à l'eau sont très fermes.

Etoupes de peignage: Bon petit courant d'affaires; prix bien fermes.

Fils de lin et d'étoques: La demande est sensiblement plus active que pendant les précédentes semaines. Prix toujours très fermes. Fils de jute avec affaires très actives à prix très fermes.

Fils de chanvre: Bon courant d'affaires; prix sans changement.

Londres, 24 mars.
Chanvres: Fermes mais calmes par suite de l'interruption des communications par câble; fair current Manille avril-juin acheteurs à liv. st. 16 et good seconds liv. st. 15 5/8 c. fair current disp. payé liv. st. 16 c.

Jutes: sans changement calmes; bonnes premières marques natives cotées liv. st. 12,17,6. mars-avril c. fine, mais sans affaires, les communications par câble étant interrompues.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui ont émis l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions de Journal de Roubaix.

Le directeur-gérant: ALFRED REBOUX.
Impr. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 27 Mars 1897

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING				LEIPZIG (par télégraphe)	
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay		Laines au suint de Buenos-Ayres		Buenos-Ayres	
	Type unique	Rendement 36 0/0	Type	MARKS	MARKS	MARKS
Janvier	3 775	3 75	1 16	1 16	2 95	2 95
Février	3 775	3 75	1 16	1 16	2 95	2 95
Mars	3 85	3 85	1 13	1 13	2 95	2 95
Avril	3 825	3 85	1 14	1 14	2 95	2 95
Mai	3 825	3 85	1 14	1 14	2 95	2 95
Juin	3 825	3 85	1 14	1 14	2 95	2 95
Juillet	3 80	3 80	1 145	1 145	2 95	2 95
Août	3 80	3 80	1 15	1 15	2 95	2 95
Sept.	3 775	3 775	1 15	1 15	2 95	2 95
Octobre	3 775	3 775	1 15	1 15	2 95	2 95
Novembre	3 775	3 775	1 15	1 15	2 95	2 95
Décembre	3 775	3 775	1 16	1 16	2 95	2 95

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe)		ANVERS (par télégraphe)		LE HAVRE (par télégraphe)	
	Peignés Buenos-Ayres		Suint de La Plata		Buenos-Ayres	
	Allemand B	Type G	Prima bonne courante	36 0/0	MARKS	MARKS
Janvier	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Février	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Mars	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Avril	3 65	3 65	1 125	1 125	1 165	1 165
Mai	3 65	3 65	1 125	1 125	1 165	1 165
Juin	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Juillet	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Août	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165
Septembre	3 65	3 65	1 105	1 105	1 165	1 165
Octobre	3 65	3 65	1 115	1 115	1 16	1 16
Novembre	3 65	3 65	1 115	1 115	1 16	1 16
Décembre	3 65	3 65	1 12	1 12	1 165	1 165

ROUBAIX-TOURCOING		LEIPZIG	
Type antique	MARKS	Type antique	MARKS
Janvier	25 (0)	3 85	3 85
Mars	25 (0)	3 85	3 85
Mai	25 (0)	3 85	3 85
Juin	25 (0)	3 85	3 85
Juillet	5 600	3 80	3 80
Août	5 600	3 80	3 80
Septembre	5 600	3 80	3 80
Octobre	5 600	3 80	3 80
Novembre	5 600	3 80	3 80
Décembre	5 600	3 80	3 80
TOTAL: 40 000 k.		TOTAL: 40 000 k.	

ANVERS		LEIPZIG	
Type B	MARKS	Type B	MARKS
Janvier	10 600	10 600	10 600
Février	10 600	10 600	10 600
Mars	10 600	10 600	10 600
Avril	10 600	10 600	10 600
Mai	10 600	10 600	10 600
Juin	10 600	10 600	10 600
Juillet	10 600	10 600	10 600
Août	10 600	10 600	10 600
Septembre	10 600	10 600	10 600
Octobre	10 600	10 600	10 600
Novembre	10 600	10 600	10 600
Décembre	10 600	10 600	10 600
TOTAL: 130 000 k.		TOTAL: 130 000 k.	

Annonces Légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX
FAILLITES
Les créanciers de M. Jules Guyot, ex-caféier à Roubaix, sont invités à se réunir le 27 mars 1897, à 11 h. 1/2, pour débiter sur un concordat. 43997 d

Les créanciers de M. Ferdinand Lefère, boulanger à Roubaix, sont invités à se réunir le 27 mars 1897, à 11 heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers, pour vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à le faire sans délai au greffe du Tribunal de commerce. 43998 d

Les créanciers de MM. Magot et C^{ie} et M. Auguste Magot par soumission, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances sans délai entre les mains du greffier du Tribunal. Ils sont, en outre, prévenus qu'un décret de suspension de la poursuite des opérations de liquidation aura lieu le samedi 10 avril 1897, à moins que le Tribunal de commerce, salle des créanciers.

Le greffier du Tribunal, 43999 d
E. VITOU.

Immeubles à louer
MAISON On demande à louer un immeuble avec grand jardin ou un terrain, aux environs de l'église de Roubaix. Ecrire P. J. 4400, bureau du journal. 43999 d

AUX CAPITALISTES A vendre immeubles de grand rapport, situés dans les Flandres et la Zélande. N° 1. M. Van de Borne, receveur particulier, Gand. 43999 d

Maison avec jardin à louer boulevard d'Anvers, n° 10. Ecrire au journal. 43999 d

Ventes diverses

PHAEON A vendre phaeon deux chevaux, ayant peu roulé, capote démontable, enroulé en cuir, capote démontable, enroulé en cuir. S'adresser à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

AVIS A vendre plantes de tous genres, en particulier à bas prix, en pots, boutures de 2 ans, trepanées, enroulées en cuir, enroulées en cuir. S'adresser à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

CREVAL Magnifique cheval bai, âgé de 4 ans, à vendre, à bas prix, enroulé en cuir, enroulé en cuir. S'adresser à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI
LONDRES L'anglais de langue maternelle, diplômé de l'Université de Londres, cherche emploi de professeur de français dans une école anglaise. Ecrire à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

AVIS DIVERS
EMPRUNT Un industriel désire emprunter 100,000 fr. pour reprendre affaire très sérieuse. Intervi à des conditions avantageuses. Ecrire à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

VOLLEZ-VOUS DES BONS VINS garantis purs des BONS CRUS de la Gironde
Adressez-vous à M. Emile OHEIN, 1, rue de la Chapelle, Paris. (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur. Prix très modérés. Tous renseignements sur demande. 43999 d

GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE
Maison fondée en 1829. F. MONTAGNE QUÉTU, 5, rue de la Chapelle, Lille. Envoi franco catalogue illustré. Ecrire à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

LAIT On ferme des environs de Lille, trouvant clients pour livraison de lait frais (journalier) de vaches locales. Ecrire aux initiales A. B. C. Z., au bureau du journal. 43983-43984 d

GRAINES POTAGÈRES
Fournisseurs et Fleuristes
Herboristerie
V. MAIRIE
125, r. de Paris, Lille.
RANSOIN, 11, rue de l'Épicerie.
La plus importante et la mieux assortie de la région.
Demandez catalogue avec notices sur toutes plantes potagères et sur des milliers de fleurs. 43915-43916 d

C^{ie} DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
de Chauffage et la Force motrice
BAISSE DE PRIX
Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti pur, 25 fr. 50 les 100 kilos. Par quantités moyennes 100 kilos le prix est réduit à 22 fr. 50. Pourront compter. 43999 d

GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE
Maison fondée en 1829. F. MONTAGNE QUÉTU, 5, rue de la Chapelle, Lille. Envoi franco catalogue illustré. Ecrire à M. H. Delamain, Gambetta, Tourcoing. 43981-43982 d

GRAINES, SEMENCES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE
Maison fondée en 1829.